

Centrale des bibliothèques. Centre de bibliographie.
Périodiques pour les collèges. Montréal, 1974. 444 p. (Cahiers de
bibliographie. Collège, 5.)

Denis Boily

Volume 21, Number 2, June 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055504ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055504ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la
documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Boily, D. (1975). Review of [Centrale des bibliothèques. Centre de bibliographie.
Périodiques pour les collèges. Montréal, 1974. 444 p. (Cahiers de bibliographie.
Collège, 5.)]. *Documentation et bibliothèques*, 21(2), 106–108.
<https://doi.org/10.7202/1055504ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des
techniques de la documentation (ASTED), 1975

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit
(including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be
viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal,
Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to
promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

se à l'intention d'une clientèle aisée la gamme des livres et autres objets qu'il offre dans sa boutique, et dont on trouve le reflet dans les documents d'inventaire, dans quelques catalogues de l'époque et dans les réclames que publie «La Minerve».

De même sait-il ajuster aux besoins, goûts et exigences de sa clientèle religieuse le choix des titres et l'équilibre des disciplines dans sa librairie. Assiste-t-on au regroupement des forces de l'Église qui, sous la gouverne de Monseigneur Bourget, accélère le recrutement de son clergé, multiplie les fondations et investit le domaine de l'éducation? Fabre mettra volontiers en veilleuse les idées libérales auxquelles il s'est frotté au sein de l'Institut Canadien ou dans les pages de «L'Avenir»; aux dépens de ses rayons de littérature, philosophie, histoire, politique, droit ou technique, il développera ceux de la religion et des manuels scolaires: ces deux derniers, dans l'inventaire de 1854, représenteront respectivement 53% et 33% de l'ensemble. Le fournisseur Bossange glisse-t-il dans ses choix un nombre croissant de «mauvais livres»? Fabre rompra avec lui, pour ne pas éveiller la méfiance d'un clergé qui forme la moitié de ses «clients en compte».

Le patriote, chez Fabre, adopte une démarche aussi prudente que celle du libraire, aussi respectueuse des intérêts à protéger: quand Édouard-Raymond Fabre s'associa aux mouvements qui préparèrent, accompagnèrent ou suivirent la rébellion de 1837-1838, ce fut moins en idéologue, en leader ou en orateur, qu'en collaborateur pratique: on le retrouve secrétaire ou trésorier de la Banque du peuple, de la Maison canadienne de commerce, de l'entreprise du bateau à vapeur «Le Patriote», ou de diverses souscriptions patriotiques; ce qui n'efface pas toute sincérité dans l'engagement, comme en témoignent l'amitié indéfectible et l'admiration inconditionnelle qu'il voua à Louis-Joseph Papineau. Même les deux mandats qu'il remplira, en 1849-1850, à la mairie de sa ville refléteront ce paradoxe: intégrité, générosité et sagesse du gestionnaire des fonds publics; conservatisme et étroitesse de vue devant les problèmes sociaux d'une urbanisation qui naît dans un climat politique et économique singulièrement troublé.

Un libraire. Un homme, qui sûrement influença la diffusion des idées autant qu'il en recueillit les retombées commerciales. Une ville. Une époque. L'intérêt de la fresque sur laquelle Jean-Louis Roy profile la stature d'Édouard-Raymond Fabre fait oublier les lourdeurs de style, les tics («au niveau de»,

«en première approximation», etc.) et même le jargon socio-psychologique («la pluralité des potentialités de Fabre», «la dynamique personnelle d'une stratégie réflexive», «la relation vitale et constitutive...», etc.), auxquels l'auteur abandonne souvent sa plume. L'approche scientifique du sujet, si elle vient parfois près de désincarner l'homme Fabre, nous vaut une bibliographie extrêmement riche et bien utilisée, des notes et des renvois précieux autant que précis.

Jacques Constantin
Librairie Dussault
Montréal

Centrale des bibliothèques. Centre de bibliographie. Périodiques pour les collèges. Montréal, 1974. 444p. (Cahiers de bibliographie. Collège, 5.)

Il s'agit du cinquième numéro des *Cahiers de bibliographie* de la Centrale des bibliothèques, rédigé à l'intention des bibliothèques de collège. Depuis longtemps, les bibliothécaires soucieux de monter une collection adéquate de périodiques souhaitaient cette liste de base de périodiques courants recommandés pour les cégeps. Les instruments bibliographiques anglais ou américains de même nature ne suffisaient certes pas à pallier le manque d'information pertinente concernant la réalité canadienne ou québécoise. Ce Cahier arrive donc à point.

Tel que mentionné dans la présentation, la publication de ce Cahier est le couronnement de deux années de travail par l'équipe de bibliographes du Centre de bibliographie. Travail d'autant plus valable que la méthode de sélection des titres de périodiques a consisté en une très large consultation de personnes compétentes: bibliothécaires, professeurs, spécialistes, etc. Des 2,500 titres examinés, environ 1,160 ont été retenus, ce qui implique un choix très sélectif. La plupart des listes retenues dans le Cahier ont déjà paru une première fois dans le *Bulletin de bibliographie*. Toutefois, il est important de souligner qu'elles ont été revues, mises à jour, complétées et, qu'en plus, de nouvelles listes s'y ajoutent.

Le classement des disciplines et des programmes correspond à celui des *Cahiers de l'enseignement collégial, édition 1974-75*, sauf

que les subdivisions sont présentées alphabétiquement plutôt que selon un ordre numérique. Pour chaque liste de base, la page liminaire indique, selon le cas, le cadre de la recherche et détermine des «corrélats». Les titres suggérés sont classés selon l'ordre alphabétique. La périodicité, le prix et le numéro de commande des fiches de la Centrale des bibliothèques s'ajoutent à l'adresse bibliographique. Enfin, une annotation accompagne chaque titre. À titre d'information supplémentaire, une liste annotée des principaux répertoires d'articles de périodiques et d'instruments bibliographiques complète le Cahier. L'index alphabétique des titres annotés ou seulement cités termine l'ouvrage.

Parlons d'abord des «corrélats». Parfois nombreux (quinze pour la biologie), ils proposent des listes complémentaires au thème étudié, surtout pour les cours interdisciplinaires. Pour éviter une démarche supplémentaire, il eut été pratique d'indiquer immédiatement les pages de renvois. De même, il eut été pratique que la date de parution du premier numéro d'un titre, élément indispensable à une information bibliographique complète, soit donnée dans le Cahier. Cette information très utile éviterait le recours à un autre répertoire lorsqu'il s'agit de s'abonner à un titre ou de compléter une collection.

Abordons maintenant l'essence même du Cahier, ce qui en détermine la valeur et la richesse, les annotations. Ces analyses, souvent critiques, permettent de saisir rapidement l'objectif, l'idéologie ou le contenu du périodique. La longueur varie selon l'importance et l'utilité du périodique. Ces annotations suffisent, en général, à renseigner le lecteur quant à un titre particulier. Toutefois, pour une lecture complémentaire, le guide indique souvent d'autres sources, entre autres les ouvrages de Katz et Farber. J'aurais aimé que soient données les références bibliographiques complètes pour ces deux titres, certains ne les connaissant peut-être pas ou les ayant oubliés.

De plus, chaque analyse se termine par des indications codées, les mêmes que nous retrouvons dans le *Bulletin de bibliographie*, portant sur le niveau du périodique et son utilité en milieu collégial. Ce système de cotation, parfois discutable, doit être interprété avec prudence. L'utilisateur du guide doit l'analyser en fonction de l'état de sa collection et des cours dispensés dans son collège. À ce sujet, il manque certaines informations concernant les critères qui permettent d'attribuer ces cotes. Le périodique est-il évalué d'abord en vertu de sa valeur intrinsèque ou en raison de son degré d'utilité pour l'étudiant

au collège? L'ambiguïté persiste depuis les premières parutions du *Bulletin de bibliographie*. Ces notes explicatives, indispensables à un bon usage du Cahier, devraient précéder le présent guide.

Enfin, le Cahier indique dans quel répertoire d'articles de périodiques le titre suggéré est indexé. À mon avis, cela comporte au moins deux avantages. Le premier est de permettre le choix des index de périodiques généraux indispensables aux bibliothèques de collège si ce choix n'est pas déjà fait. Le second avantage est d'offrir la possibilité de donner la priorité, au moment des abonnements, à certains titres en fonction de leur indexation. L'expérience prouve qu'un titre répertorié est beaucoup plus utilisé qu'un autre qui ne l'est pas. Il ne reste plus qu'à *Radar* et *Periodex* à s'entendre pour éliminer la situation ridicule qui persiste encore.

Quant aux index spécialisés, ils figurent dans un chapitre à part. Il est surprenant d'y trouver *Music Index*, instrument intéressant mais coûteux et peu utile aux collèges, et de ne pas y voir *International Nursing Index*. Cette liste reste certainement à compléter. Finalement, ce répertoire suggère bon nombre de périodiques gratuits ou peu coûteux mais souvent très utiles dans une bibliothèque.

Cette bibliographie constitue, malgré certaines faiblesses, un instrument bibliographique des plus valables. En examinant les disciplines et les techniques couvertes par le Cahier et celles offertes dans les cégeps, nous constatons que bon nombre de secteurs ont été complétés. En effet, si nous rapatriions le domaine des Arts qui a été rattaché exceptionnellement à celui des Arts appliqués, il ne reste que quelques disciplines à traiter dont les plus urgentes sont: Humanités, Philosophie, Civilisations grecque et romaine, Anglais (langue seconde). Au plan des programmes, les Techniques biologiques, humaines et administratives sont pratiquement terminées, tandis que les Techniques physiques restent à demi complétées. Nous retrouvons toujours ce parent pauvre, le secteur des Arts graphiques, où tout est encore à faire.

Malheureusement, tous les cours n'ayant pas été analysés, certains titres ont dû être classés ailleurs que dans leurs propres disciplines ou programmes. Par exemple, nous retrouvons *Advertising Techniques* et *Graphis* dans les périodiques généraux en Arts, alors qu'ils devraient normalement être placés dans le secteur du Graphisme publicitaire. J'espère qu'un certain reclassement sera effectué lors

d'une prochaine édition. De plus, pour cinq thèmes: Éducation, Langues étrangères, Paralittérature, Techniques de loisirs et des communications, le Cahier nous donne des «titres épars». Cela signifie qu'ils ont été étudiés et retenus pour une liste à venir. L'étude de ces secteurs n'étant pas terminée, il aurait été préférable d'attendre la liste complète des titres suggérés avant de les publier. De même, pour les Langues étrangères, nous trouvons un seul titre en langue allemande traitant de linguistique pour professeurs ou étudiants avancés dans l'étude des langues. Parmi les disciplines, certaines ne figurent pas dans les Cahiers de l'enseignement collégial: Sciences sociales (2 titres), Paralittérature (5 titres épars) et Éducation (5 titres épars). Les bibliographes ont parfois exécuté des tours de force pour intégrer certains titres à l'intérieur d'un secteur. Pourquoi ne pas avoir fait de même pour les titres apparaissant sous ces thèmes ou alors donner l'explication de ces nouvelles subdivisions? En vain, j'ai cherché certains titres qui ne figuraient pas dans le Cahier, tels *Projets*, *Journal of Canadian Studies*, *Bulletin populaire*, *Revue de l'Est*, *Saturday Night*, etc. Vont-ils paraître dans les prochaines listes? Le Centre de bibliographie ne pourrait-il pas publier le relevé des titres rejetés pour que nous sachions s'il s'agit d'omission ou de rejet volontaire?

Quelle peut être l'utilité d'un tel guide? Permettre enfin aux bibliothécaires la mise sur pied d'une collection de périodiques qui corresponde davantage à la réalité collégiale. Les bibliothécaires éprouvent je ne sais trop quel plaisir à gonfler inutilement le nombre de leurs abonnements; ou bien ils s'enorgueillissent trop facilement d'un nombre impressionnant de titres, ou ils manquent d'autonomie dans le développement des collections. À mon avis, mieux vaut une collection restreinte mais connue des usagers, et j'ajouterais des bibliothécaires eux-mêmes, qu'une collection trop vaste et sous-utilisée. En ce sens, le Cahier permettra d'évaluer et d'équilibrer les collections des collèges. Les budgets de livres diminuant avec les années, il serait temps de promouvoir davantage l'utilisation de cette source de documentation essentielle à toute recherche valable. Pour cela, il faut d'abord en faciliter l'accès en profitant des fiches de catalogage préparées par la Centrale des bibliothèques afin de les intégrer aux catalogues des bibliothèques, surtout aux catalogues-sujets.

En dernier lieu, il ne me reste plus qu'à souhaiter que ce Cahier soit vraiment *utilisé* par les bibliothécaires et que, très bientôt, la

Centrale des bibliothèques publie un supplément qui compilera les nouvelles listes et celles mises à jour dans le *Bulletin de bibliographie*.

Denis Boily
Collège Ahuntsic
Montréal

Beaudiquez, Marcelle et Anne Zundel-Ben-Khemis. Ouvrages de référence pour les bibliothèques publiques: répertoire bibliographique. Paris, Cercle de la Librairie, 1974. 195p.

Le présent répertoire, publié au Cercle de la Librairie, constitue le premier volume d'une collection consacrée à la bibliothéconomie. Le but premier poursuivi par ses auteurs est de combler un vide dans la documentation française en bibliothéconomie en réalisant, pour la France, un instrument de travail destiné aux bibliothécaires de lecture publique. Pour ce faire, ils ont tenté de réaliser, en les prenant comme modèles, un répertoire analogue à ceux de C.M. Winchell aux États-Unis et de A.J. Walford en Angleterre, mais pour les bibliothèques publiques françaises. Les auteurs, «deux théoriciennes de la documentation», sont bibliothécaires: l'une attachée à la salle des catalogues de la Bibliothèque nationale, l'autre à la bibliothèque de l'École nationale supérieure des bibliothèques.

Le plan de classement adopté est celui de la Classification décimale universelle simplifiée, inspiré des *Livres du mois (Bibliographie de la France — Biblio)*.

L'ensemble de la bibliographie compte 723 notices (comparativement à 500 dans la dernière édition du *Manuel de bibliographie* de L.N. Malclès) et, pour la majorité des ouvrages signalés, une courte annotation portant sur leur contenu ou leur degré d'utilisation. Chaque notice, quoique non normalisée dans sa présentation, comprend généralement l'identification bibliographique complète avec l'indication du prix en francs, en livres ou en dollars, selon le cas. Les publications parues jusqu'en 1973 sont inventoriées dans le répertoire.

À l'exception de certains titres de langue anglaise pour lesquels il n'existait pas d'équi-